



Formation

Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT)

Public concerné

Représentants du personnel désignés, n'ayant jamais suivi de stage agréé
Responsable de sécurité, agents de maîtrise, encadrement

Prérequis

Etre majeur. Français parlé, lu, écrit. Avoir une expérience dans son secteur d'activité

Adaptation au public

Une évaluation de l'hétérogénéité du groupe sera réalisée en ouverture de formation. Nos méthodes pédagogiques permettent ensuite, dans la limite des prérequis, de s'adapter et d'individualiser les enseignements.

Objectifs généraux

Acquérir les connaissances de base pour mieux comprendre son rôle.
Maîtriser les outils et les méthodes de base afin d'exercer plus facilement ses missions.
Développer ses capacités à déceler et intervenir sur les risques professionnels.

Durée de l'action

35 heures (entreprises de plus de 300 salariés).

Nombre de participants maximum par actions

8 stagiaires maximum par groupe

Qualification des intervenants

Formateurs qualifiés disposant d'une expérience professionnelle significative en CHSCT.

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques par vidéo projection – Mises en situation pratique – Délivrance d'un support de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens matériels afférent à la formation CHSCT.

Encadrement pédagogique

Encadrement de la formation (planification, suivi en cours de réalisation, suivi qualitatif post formation) effectué par le responsable pédagogique et technique.

Evaluation et suivi pédagogique

Théorique par QCM et pratique par mise en situation.

Sanction pédagogique

Attestation de formation.



Contenu

1 - L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

Présentation de l'organisation de la prévention en France, des acteurs de la prévention dans l'entreprise
Le rôle du C.H.S.C.T. et les indicateurs de sécurité (tarification et cartographie des accidents)

2 - LE CHAMP D'APPLICATION LÉGISLATIF

A partir de la loi de décembre 1982 et des décrets complémentaires pour déterminer les missions du Comité

3 - CONNAISSANCE DES INTERACTIONS HOMME/MACHINE ET DES FACTEURS D'AMBIANCE

Pour une approche systémique de l'activité et de l'environnement professionnel

4 - ETUDE QUALITATIVE DES RISQUES ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Analyse du processus accidentel pour mettre en évidence les facteurs spécifiques, les actions correctives à concevoir et pour rédiger les rapports d'accident

5 - ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL

Pour une observation objective de l'environnement professionnel à l'aide de grilles ergonomiques

6 - SYNTHÈSE DES MESURES

Pour établir un diagnostic des dysfonctionnements et proposer des actions de prévention et d'amélioration des situations de travail (Plan Annuel de Prévention)

7 - EVALUATION DES CONNAISSANCES

Tout au long de la session, les stagiaires s'exercent à l'analyse réfléchie pour assimiler les outils de résolution de problèmes.